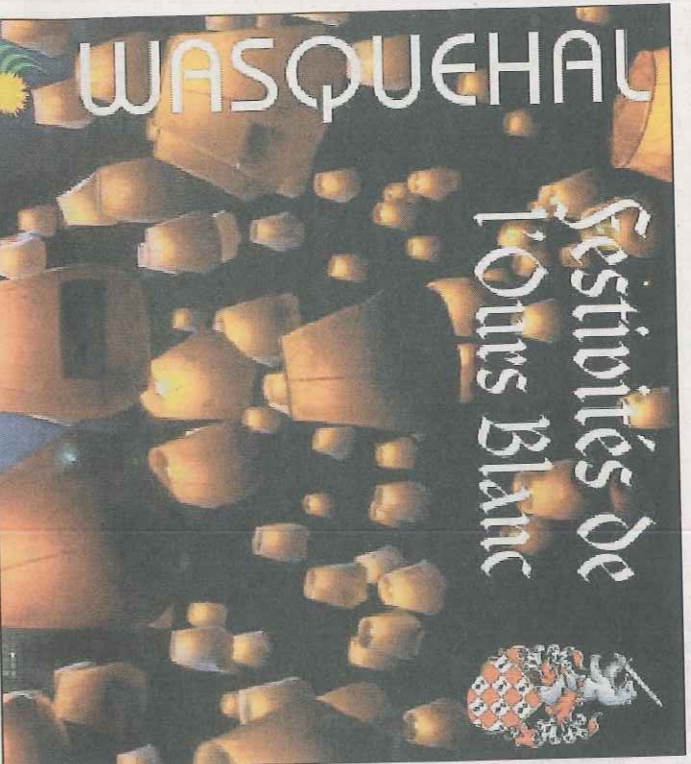


## WASQUEHAL

# Un départ en fanfare pour les festivités de l'Ours Blanc !



La soirée de lancement des festivités se terminera dehors, par un lâcher de lanternes célestes.

Ce vendredi, dès 18 h, aura lieu en mairie, le lancement officiel des festivités de l'Ours Blanc. Les visiteurs seront transportés à l'époque moyenâgeuse et découvriront, dès le Perron franchi, le hall transformé en échoppe médiévale. Une exposition sur le Moyen Âge sera visible dans la salle des cérémonies. Elaborée avec l'aide d'historiens et de professeurs de lycée, elle retracera la vie quotidienne des paysans de l'époque, les origines et l'histoire des bourgeois et des nobles, les chevaliers, l'histoire des tournois en général et de celui de l'Ours Blanc en particulier. Vien-

dra ensuite la rétrospective du voyage en Laponie avec la présence de Théo, Fabien et Gaspard, les heureux gagnants du jeu *Questions pour des Champions*. Au travers d'un film, ils feront partager leur quête de l'Ours blanc et leurs souvenirs. Ils se prêteront ensuite au jeu des questions-réponses. Enfin, de drôles de personnages emmèneront l'assistance au dehors, pour partager un moment poétique et spectaculaire puisque la soirée se terminera par un lâcher de lanternes célestes qui emmèneront au firmament les vœux de réussite à ce bel événement !

► Entrée libre, lanternes offertes sur place.

## CONSEIL

# L'avenir du parc de Beaumont est-il entre les mains de LMCU ?

Lors du dernier conseil municipal, trois délibérations avaient trait au parc de Beaumont. N'en déplaise au maire, c'est ainsi que les gens l'appellent. Désaffectation, déclassement et création d'une commission pour choisir le promoteur. Mais on n'en est pas encore là, puisque l'association de sauvegarde du parc, présidée par Bénédicte Vidallet, poursuit ses actions en justice. Et même si Régis Cauche affirme haut et fort qu'il est serain et qu'il n'aura aucun problème pour arriver à ses fins, ce n'est peut-être pas gagné quand même.

### « Une désaffectation provoquée »

Tout d'abord parce que l'association et son avocat, M<sup>e</sup> Manuel Gros, attaquent cette fois les deux premières délibérations sur le fond.

« Il y a une perte de service public, la désaffectation a été provoquée, elle est artificielle parce que dans les faits ce sont environ 3 000 personnes qui fréquentaient le lieu pour y faire du sport, suivre les activités de leur association ou tout simplement pour les centres de loisirs, explique Bénédicte Vidallet. Les seuls arguments financiers avancés par le maire pour vendre les 2/3 du site sont une véritable erreur d'appréciation. Il avoue lui-même que les finances vont beaucoup mieux et il le prouve ! L'endettement par habitant est de 896 €, c'est plus que correct. Il n'y a donc pas de problèmes financiers. »

L'association conteste la vente, certes, mais pas pour le plaisir de contester. Elle a en effet un vrai pro-



Bénédicte Vidallet entend bien interpellier LMCU.

jet pour le parc de Beaumont : bâtiment écologique avec développement d'activités de gym douce, lagunage, arborétum, y faire le boulotrom, réaménager le terrain de foot, revoir la piste d'athlétisme, etc. « C'est un vrai projet alternatif, parce que sur ce site, on n'a pas exploité tout le potentiel. »

Mais la solution à ce combat de titans risque de venir de LMCU.

### 175 logements ?

Jean-Louis Dionnet avait évoqué en conseil municipal une délibération de LMCU de juin 2009 sur la « Ville intense ». Ce que le maire avait balayé d'un revers de main : « On n'est pas concernés, j'ai vu ça avec Gérard Caudron. » Faux répon-

dent les membres de l'association. « Nous agissons sur le terrain juridique, mais aussi sur le terrain politique, explique Bénédicte Vidallet. Nous allons interpellier Martine Aubry, parce qu'en tant que maire d'une municipalité de gauche, elle ne peut pas laisser s'installer un ghetto de riches qui ne respecte pas les délibérations votées par LMCU ! »

La délibération « Ville intense » précise un seuil pour l'habitat : une densité brute de 35 logements par hectare, soit une densité nette de 50. Le parc devrait alors accueillir non pas 65 logements mais 175. LMCU exige aussi 30 % de logements sociaux pour toute opération de construction urbaine. « Si le maire ne renonce pas, il sera obligé d'appliquer cette délibération. Et les gens de Beaumont n'accepteront jamais ces 175 logements et ce qui en découle... Nous allons obliger LMCU à se positionner clairement. Cela s'est fait ailleurs, parce que personne n'a jamais soulevé le problème. Aujourd'hui, d'autres villes nous demandent conseil. »

En ce qui concerne les actions en justice, c'est extrêmement long, ce qui semble rassurer Régis Cauche. Mais l'association a quand même un argument de poids. « Effectivement cela prend du temps. Mais le maire va choisir les promoteurs, certains disent que c'est déjà fait. Et l'attente d'une décision de justice constitue une épée de Damoclès. Les promoteurs vont-ils se risquer dans cette opération dans un tel contexte d'incertitude ? »

Le maire sera-t-il obligé de reculer sur ce dossier qui lui est si cher ? Il semble persuadé du contraire.

MARTINE DIEUDONNE

## CROIX

# À l'Union bouliste, treize triplettes pour le concours interne

Treize triplettes étaient réunies sur les installations du club de l'Union bouliste, avenue des Deux-Moulins, samedi après-midi, pour le concours interne printanier.

Des triplettes composées de deux adultes et un enfant, ou de deux hommes et une femme, avec la famille Dutoict en attraction : une triplette composée du grand-père (30 ans au club), du fils et du petit-fils, vainqueur de la première partie de l'épreuve.

Tous les jeunes de l'école de pétanque ont participé au rendez-vous, une école « au top », puisqu'Aldevin Aelebrecht et Romain Debue, dernier vainqueur inter-district du comité Nord, étaient présents. ■



La famille Dutoict : une triplette composée du grand-père (30 ans au club), du fils et du petit-fils !

# L'Accordéon Club souffle ses 20 bougies

Née le 12 octobre 1992, suite à une demande de Jean-Pierre Decruyvenere, actuel directeur artistique, auprès de Michel Carrois, adjoit à la culture de l'époque, l'association de l'Accordéon club a fêté ses 20 ans le week-end dernier. Forte d'une dizaine de musiciens au départ, l'association n'a cessé de grandir pour devenir une formation réputée au niveau national, avec l'obtention d'un premier prix qui la classe en 1<sup>ère</sup> division. 1<sup>er</sup> section. Samedi après-midi, salle Gustave-Dedecker, les amoureux du piano à bretelles ont apprécié la maestria des membres de l'Accordéon Club dans leur nouvelle tenue, à travers un concert de toute beauté, avec la participation de l'Allegretto Club et celui de la Musi-



Concert et thé dansant pour souffler les bougies.

que municipale, venus en amis. Dimanche, un thé dansant les a de nouveau réunis, salle Dedecker, pour un après-midi exceptionnel, animé par Frédéric, avec la participation de l'orchestre « Dix Versions », Christine et « Ain't She Sweet ». Tango, valse, paso doble et danses country ont contribué à la réussite des 20 ans du club. ■

-1421A